

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 44.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 1er NOVEMBRE 1877

## Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## SOMMAIRE

Le 25ème anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.—chos.—Nos gravures : Le grand-père ; Paysages sur le chemin de fer Intercolonial ; Les événements d'Orient : La pieuvre gigantesque récemment capturée.—Lettre pastorale des évêques de la province ecclésiastique de Québec.—Nouvelles de Manitoba.—Choses et autres.—Les prisons de Paris sous la commune, par Maxime du Camp (suite).—Gazette des Tribunaux : Un chef de gare allemand tué par un Français.—Mélanges.—Recettes utiles.—Une fille laide (suite).—Faits divers.—Revue de la semaine.—Choses et autres.—Variétés.—Prix du marché de détail à Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

NOS GRAVURES : Le grand-père ; Terre-neuve : Pieuvre gigantesque capturée à Catalina, baie de la Trinité ; Expédition polaire de 1878 projetée par le capitaine Howgate : Comment il se propose de parvenir au pôle nord en ballon ; Vues sur le chemin de fer Intercolonial ; Evénements d'Orient : Bataille de Shipka : 3ème, 5ème et 6ème journées.

## LE 25ÈME ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Cette fête littéraire dont on parlait de puis si longtemps, a eu lieu avec tout l'éclat et le succès qu'on pouvait espérer. Elle a commencé, mercredi soir, par une soirée littéraire et musicale, dont on se souviendra longtemps à Ottawa.

On remarquait dans la salle Sa Grandeur Mgr. Duhamel, lord et lady Dufferin et leur suite, le Rév. P. Tabaret et quelques autres membres du clergé, les hons. MM. Laflamme et Pelletier, le Dr. St. Jean, député d'Ottawa ; les délégués des sociétés littéraires et nationales de Québec et Montréal, et en grande partie l'élite de la société canadienne-française de la capitale.

M. Benoit, président de l'Institut, ouvrit la séance par un petit discours académique très-bien fait. Il raconta les humbles commencements de l'Institut d'Ottawa, ses progrès, ses travaux, ses difficultés, fit l'éloge du comité de construction présidé par M. Joseph Tassé, eut un mot flatteur et délicat pour lord Dufferin, pour Mgr. Duhamel, et pour tous ceux qui avaient aidé l'Institut.

Le premier succès musical fut emporté par mademoiselle et monsieur Peachy, dans une charmante opérette. Jolies voix, jolies figures, bonne mine, manière gracieuse de chanter et de dire, que veut-on de plus ? Mademoiselle Léda Peachy mérite aussi des éloges pour son accompagnement sur le piano.

Puis vinrent, dans l'ordre musical, un duo enlevé par MM. Gauthier et Campeau ; un *staccato* par madame Dauray, qui mérite toujours les applaudissements

qu'elle obtient ; un solo de flûte par M. Steckel, dont le talent artistique nous rappelle notre populaire et défunt flûtiste de Montréal, M. Gauthier ; *O mon Fernand*, chanté par mademoiselle Jane Aumond, avec une vigueur, une passion et une perfection artistique qu'on ne trouve que sur les grands théâtres ; et une autre opérette : *L'Apothicaire et le Perruquier*, par mademoiselle A. Lapière, qui mérite sous tous les rapports les éloges que nous venons de faire à Mademoiselle Peachy, et par M. Kimber, un artiste s'il y en a un ; M. Campeau, qui chante et acte avec tant de goût et d'intelligence, et M. B. Peachy, dont nous venons de parler.

Le nouvel orchestre de M. Dauray a justifié toutes les espérances ; il contribuera beaucoup, à l'avenir, à jeter de l'éclat sur les fêtes littéraires et musicales d'Ottawa.

Un mot maintenant du discours prononcé par l'hon. M. Chauveau. M. Chauveau aurait pu être préparé de manière à ne pas être obligé d'avoir recours si souvent à son manuscrit ; mais quand on sait que, la veille encore, il n'avait pas un mot d'écrit, on n'en trouve que davantage son succès éclatant. C'est toujours le même talent, souple, délicat, élevé, poétique, entraînant, le même esprit patriotique. Nous publierons ce discours la semaine prochaine, en même temps qu'une vue du nouvel édifice de l'Institut.

Jeudi matin, avait lieu la première séance de la Convention. Québec y était représenté par MM. le colonel Strange, G. A. Lemoine, P. Lemay, L. P. Turcotte, A. Chouinard et A. N. Montpetit ; Montréal, par l'hon. P. J. O. Chauveau et MM. A. Leclaire, A. de Bonpart et J. A. Descarries ; Ottawa, par MM. Alphonse Benoit, Jos. Tassé, B. Sulte, J. Filteau, J. A. Pinard, S. Drapeau, L. O. David, J. J. Kehoe, A. Lusignan, A. Fréchette et A. Evanturel.

M. Benoit présidait. Plusieurs de nos premiers littérateurs avaient écrit des lettres pour s'excuser de n'avoir pu se rendre à l'invitation qui leur avait été envoyée, entre autres MM. l'abbé Casgrain, Faucher, Marmette, Fiset, de Québec ; R. Bellemare, l'abbé Verreault et A. Desjardins, M.P.

Le Dr. Larue annonçait qu'il avait chargé M. Lemay de lire son travail sur les meilleurs moyens d'encourager la littérature, sujet de la première discussion de la Convention.

En effet, M. Lemay, qu'un grand nombre avaient hâte de connaître, lut cet essai charmant, instructif, spirituel, incisif, précis et pratique comme tout ce qu'écrivit le savant docteur et littérateur. M. Larue fait l'histoire de la pauvreté et des déboires des poètes de tous les temps et de tous les pays ; dit que du temps d'Horace même ce n'était encore que des mendiants ; Horace, cependant, et quelques autres poètes obtiennent la protection de Mécène et même d'Auguste ; il cite des lettres de César à Horace lui demandant son amitié. Il dit que l'un des moyens les plus efficaces d'encourager les lettres serait d'établir dans les villes et les campagnes des bibliothèques publiques composées en grande partie de livres canadiens, et de distribuer en prix autant que possible les œuvres de nos littérateurs.

M. J. Tassé approuve les idées exprimées par le Dr. Larue et ajoute qu'on devrait établir des concours et offrir comme

récompenses, non-seulement des médailles, mais des bourses ; il croit que le bureau de l'instruction publique aurait pu faire plus qu'il n'a fait dans le passé.

M. Chauveau dit qu'il croit devoir se défendre et défendre son prédécesseur. Il a été le premier à recommander, dans un rapport public, qu'un certain montant fût voté par la Chambre de Québec pour acheter des livres de prix canadiens.

A midi la discussion fut interrompue, et les membres de la Convention allèrent faire visite à Son Excellence lord Dufferin et à Sa Grandeur Mgr. Duhamel.

A deux heures, M. Descarries, de l'Union Catholique de Montréal, continua la discussion sur la question examinée le matin ; il s'exprima avec beaucoup de facilité dans un langage élégant.

La question des archives fut ensuite traitée avec talent par M. Turcotte, l'auteur de *l'Histoire du Canada sous l'Union* ; par M. l'abbé Tanguay, MM. Sulte, Brymner, Mills, Colonel Strange et Lemoine. Une résolution demandant que les gouvernements fédéral et local soient priés de nommer une personne compétente pour aller chercher dans les archives de Londres, de Paris et autres grandes villes de l'Europe, les documents relatifs à l'histoire du pays, fut ensuite adoptée.

M. Taché, député-ministre de l'agriculture, lut alors un mémoire savant et bien écrit (ce qui ne surprendra personne), sur les droits d'auteur. Les idées qu'il exprima donnèrent lieu à la résolution suivante : Que le gouvernement fédéral soit prié de modifier la loi concernant les droits d'auteur de manière à la faire concorder avec celle de la Grande-Bretagne et à ce qu'elle soit en force durant la vie entière de l'auteur et cinquante ans après sa mort. Les discours que nous publierons démontreront mieux que cette courte analyse, l'importance et l'utilité des questions discutées par la Convention d'Ottawa.

## LE BANQUET

Jeudi soir, les délégués et membres de l'Institut-Canadien d'Ottawa se réunissaient au nombre de 64 au banquet de circonstance donné chez O'Meara. Les mets et les vins furent trouvés bons, les discours furent nombreux et en général applaudis avec enthousiasme.

Après les santés d'usage, la santé du gouvernement fédéral fut proposée ; l'hon. M. Laflamme y répondit longuement, et l'hon. M. Pelletier en peu de mots. Le Dr. St. Jean proposa ensuite la santé de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel. Puis vinrent les santés suivantes :

Nos Sociétés-sœurs.—Proposée par le président—réponse par le colonel Strange.

Notre littérature nationale.—Proposée par M. Pinard—réponse par MM. Montpetit et L. O. David.

Le 25ème anniversaire de l'Institut-Canadien.—Proposée par l'hon. M. Chauveau—réponse par M. Joseph Tassé.

Les anciens présidents de l'Institut.—Proposée par M. E. Tassé—réponse par M. Sulte.

Les Dames.—Proposée par M. Descarries—réponse par le Dr. Valade.

La Presse.—Proposée par le Dr. Godin—réponse par MM. Montpetit, McIntosh, Brock, Nagle.

Nos hôtes.—Proposée par M. Lemay—réponse par M. Drapeau. Il était 2 heures et demie ; les meilleures choses devant avoir une fin, M. Benoit annonça que le

banquet était fini. Nous donnerons dans notre prochain numéro, autant que possible, tous les discours qui ont été prononcés.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que celui prononcé par M. David sur la littérature nationale. Le voici :

M. le Président et Messieurs,

A la littérature nationale !... Ce toast soulève une question. ... Avons-nous une littérature nationale ?

Oui, de même qu'en dépit de la nature et des hommes, nous avons réussi à nous établir sur le sol que nous habitons, à y conserver la langue, les lois et la religion de la France, et à y conquérir après la cession, quoique vaincus, la liberté politique, ainsi nous avons pu, au milieu de toutes les vicissitudes d'une vie tourmentée, jeter les fondements d'une littérature française, nationale. Dans le domaine des lettres comme sur les champs de bataille et dans l'arène politique, nous avons donné les preuves d'une vitalité admirable. Ce qui n'était qu'un grain de senevé perdu en apparence sur un sol aride, sous un ciel inclement, est devenu un arbre aux branches vigoureuses ; ce qui n'était qu'un jardin inculte où l'on voyait poindre à peine quelques timides et humbles violettes, est aujourd'hui un parterre émaillé de fleurs dont notre vieille mère-patrie, qui s'y connaît, ne peut s'empêcher d'admirer la fraîcheur et le parfum.

La preuve qu'elle existe, notre littérature nationale, c'est votre présence ici, ce soir, hôtes distingués, qui êtes accourus à son appel de toutes les parties du pays, à cette fête où elle vous conviait pour rendre témoignage en sa faveur ; ce sont vos œuvres, surtout.

Mais est-elle vraiment nationale, notre littérature ? A-t-elle une physiologie qui lui soit propre, un caractère distinct ? A-t-elle l'air, la couleur, le cachet du pays, est-elle l'image de sa nature grandiose, le reflet de son ciel pur, la peinture de ses mœurs, l'expression de sa foi et de son patriotisme, le récit de ses luttes héroïques, l'apothéose de cette race de héros qui furent nos ancêtres ? Oui, en voulez-vous la preuve, écoutez notre doyen à nous tous et notre maître glorifiant sur les plaines d'Abraham l'héroïsme de nos ancêtres dans un discours retentissant comme la fanfare qui les conduisait au combat, émouvant et grandiose comme la nature, témoin et théâtre de leurs exploits. Et l'histoire du Canada de M. Garneau, cette grande œuvre de réhabilitation et de glorification nationale, n'est-elle pas seule suffisante pour donner le démenti à ceux qui prétendent que nous n'avons pas de littérature nationale ? Pourtant, ce n'est pas tout, un grand nombre d'autres travaux historiques et littéraires, d'inspirations poétiques, proclament hautement la vérité de cette assertion. Sans doute, toutes ces œuvres ne sont pas parfaites, la forme laisse quelquefois à désirer, le style pourrait être souvent plus poli ; mais qu'on nous montre en Amérique ou en Canada une littérature qui ait mieux fait que la nôtre en aussi peu de temps, avec aussi peu de protection et de moyens de se perfectionner.

Pour que notre littérature vive et fasse sa marque, il faut—je reviens sur cette idée—qu'elle soit avant tout nationale, qu'elle s'inspire des grandeurs de notre histoire et des beautés de notre nature, qu'elle ne cherche pas ailleurs des trésors presque épuisés, quand elle en a de si riches sous la main. Elle s'exposerait, en perdant son originalité, à n'être plus qu'un pâle reflet, une médiocre imitation de la littérature française ; elle quitterait les sommets les plus féconds et les plus élevés de la poésie pour tomber dans le réalisme glacé d'une époque où l'on croit pouvoir remplacer l'idéal et l'inspiration par l'artifice des mots, par une espèce de mécanisme qui ferait de la poésie un métier. En littérature comme en politique et en religion, je suis de ceux qui croient qu'on doit tenir compte des modifications que les progrès de la science et de l'instruction ont fait subir à l'esprit humain, pourvu que les principes restent intacts. Or, je ne crains pas de le dire, c'est dans les classiques de Rome et de la Grèce, dans les chefs-d'œuvre de la France du 17ème siècle, que nous devons aller chercher les principes et les règles éternelles de l'art du beau vrai.

Comme l'a dit le célèbre Paul-Louis Courier, l'étude de l'antique ramène les arts au simple, hors duquel point de sublime. Le monde, messieurs, a beau tourmenter le ciel et la terre pour en arracher les secrets de la divinité, il ne peut empêcher que l'étude des classiques demeure le meilleur mode de former et d'embellir les intelligences ; car le beau, dans l'ordre intellectuel